

Réunion suite au Conseil des maîtres du 12/05/2020 :

Ordre du jour : organisation de l'école à partir du 2 juin :

Présents : Mmes : Deblangey, Lercier, Gros, Bouillet, Vaine, M Deschizeaux, M Flache, M Monin, M Roy, Mme Changarnier, M Babouillard, M Lamaud

Le conseil des maîtres s'est réuni de 14h à 16h et a réfléchi à deux organisations possibles en essayant de suivre strictement le protocole sanitaire qui est très lourd, en prenant en compte différents paramètres : pédagogie, santé mentale et physique, faisabilité des impératifs du protocole, enseignement à distance... :

Nous présentons ces deux organisations :

		Points forts	Points faibles
Organisation n°1	On ouvre les 5 classes tous les jours en demi classes (2 groupes : A/B)	Un enfant vient deux fois par semaine, puisqu'alternance des groupes. Continuité pédagogique en présentiel Gestion des fratries	Le brassage sera très important alors que c'est déconseillé dans le protocole : en garderie, aux bus et cantine, alors que les enseignants vont tout faire pour l'éviter en temps scolaire, le personnel de la cantine et garderie ne pourra pas se quintupler ! Aucune information précise sur l'organisation des services gérés la Com'd'aggl. (Bus, cantine, Garderie) Le nettoyage, la désinfection de toutes les classes, des toilettes, des portes...seront fastidieuses (5 salles occupées) Le travail distanciel sera très difficile à assurer pour les élèves qui restent chez eux (pb d'égalité d'enseignement entre les enfants) Ne permet pas de prendre en charge tous les enfants car avec l'accueil des enfants de personnes prioritaires qui doit se faire quotidiennement , il y aura des places prises tout le temps dans leur groupe classe (non-respect du protocole si + de 15 élèves par classes, normes générales non applicables à Nolay puisque la limite possible est fixée à 10 dans nos locaux.)

<p>Organisation n°2</p>	<p>On ouvre deux classes les lundi et mardi et les trois autres les jeudi et vendredi</p>	<p>Moins de brassage (3 salles occupées), protocole plus facile à respecter car gestion des enfants moins lourde (bus, garderie, cantine)</p> <p>Nettoyage et désinfection des locaux plus simples à réaliser (moins de salle à faire, moins d'enfants) : or ce point est essentiel dans le protocole.</p> <p>La classe à distance pour les élèves dont les parents ne souhaitent pas les remettre à l'école sera plus facile à gérer pour les enseignants : répartition enseignement à distance et à l'école plus équitable pour les enfants car les enseignants auront alors le temps nécessaire pour se consacrer à l'enseignement à distance et donc à ces élèves-là.</p> <p>Accueil des enfants de personnels prioritaires : quand leur demi-groupe de classe ne sera pas à l'école, ils seront pris en charge dans un groupe spécifique par un des enseignants qui n'aura pas sa classe en présentiel, grâce à un système de roulement. De ce fait, ces élèves laisseront leur place aux autres dans le demi-groupe classe dans lequel ils ne sont pas affectés.</p>	<p>1 enfant ne vient qu'une fois par semaine, le reste du temps il est à distance</p> <p>Moins facile à gérer pour les fratries</p>
-------------------------	---	--	---

Nous avons, après cette présentation, expliqué nos points de vue. Ce n'est pas évident de choisir l'une ou l'autre des solutions mais il est apparu qu'il valait mieux choisir la solution 2 qui paraît la plus raisonnable du point de vue de l'équité d'enseignement entre les élèves et du respect du protocole sanitaire dans toutes les périodes de présence des élèves à l'école (garderie, Bus, enseignement, cantine). Il en va de la santé de tous : enfants et adultes de l'école.

Nous avons procédé à un vote à main levée : 5 voix pour la n°1 et 6 pour la n°2, M Lamaud, secrétaire de mairie n'a pas voté.

C'est donc l'organisation n°2 qui sera mise en place. Les enseignants vont à nouveau se réunir pour en établir le fonctionnement, adresser un questionnaire aux parents afin d'avoir les précisions nécessaires pour proposer la meilleure organisation possible sur la base 2 classes le lundi et le mardi et 3 classes le jeudi et vendredi. Aucun détail de cette organisation n'a été présenté pendant cette réunion.

Cela nous permettra aussi de réfléchir à la rentrée de septembre, il y a énormément d'inconnues : vaccin ? arrêt de la contagion ? reprise ? re-confinement ?

Il est donc difficile de se positionner sur septembre pour le moment. C'est pourquoi, des réunions de travail vont être organisées dès que possible pour définir l'accueil des enfants en septembre.

Résumé pour la période du 2 juin aux vacances scolaires:

- 2 classes viennent lundi et mardi par demi-groupe et 3 classes viennent jeudi et vendredi par demi-groupe
- 1 jour de présence par semaine à l'école de chaque enfant
- Les enfants du personnel prioritaire seront également accueillis les jours où leur groupe n'est pas présent dans l'établissement
- 10 élèves maxi par groupe
- La présence des élèves se fera sur la base du volontariat des parents et la présence ou non de l'élève pendant la première semaine sera définitive pour tout le mois de juin.
- Une présentation de l'organisation sera envoyée par les enseignants à chaque parent.
- Le travail distanciel sera maintenu pour les enfants qui ne seront pas en présentiel.
- Le transport sera assuré le matin et soir (l'organisation est à définir et attente d'une confirmation pour le midi)
- Le service périscolaire sera assuré aux horaires habituels (l'organisation est à définir)
- La cantine sera assurée (repas froid au début + l'organisation et les locaux sont à définir)
- Des certificats précisant les jours d'accueil et non accueil des enfants pourront être établis par la directrice pour les parents sur demande.